

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 11/07/2022

L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur lance la consultation de son Projet régional de santé 2023-2028

Fruit d'un travail collaboratif de plus d'un an, l'ARS Paca vient de publier son Projet régional de santé (PRS 3) et ouvre la consultation aux acteurs de santé, représentants des collectivités et des institutions de la région. Cette consultation durera 3 mois. Le texte définitif entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2023.

Deux documents composant le Projet régional de Santé ont été élaborés :

- le Schéma régional de santé (SRS),
- le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) des personnes les plus démunies.

Les priorités du Projet régional de santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le PRS 3 propose de soutenir les évolutions du système de santé avec 7 grandes priorités :

1. Comment protéger la santé de la population ?
2. Comment faciliter la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ?
3. Comment accompagner le vieillissement et en particulier ses conséquences en terme de prévalence des maladies chroniques et de perte d'autonomie ?
4. Comment accompagner les personnes en situation de handicap ?
5. Comment relever les défis de la santé mentale des personnes de notre région ?
6. Comment améliorer la coopération des acteurs de santé ?
7. Comment améliorer la qualité de la prise en charge ?

L'ARS Paca pourra recevoir les avis des acteurs de santé de la région, au travers de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, des collectivités territoriales de la région, du Préfet de région et du Conseil de surveillance de l'ARS Paca jusqu'au 10 octobre 2023.

De plus, l'ARS Paca a fait le choix de consulter également ses autres partenaires institutionnels et de laisser la possibilité à tout citoyen d'exprimer son avis en envoyant un mail à l'adresse suivante : ars-paca-avispublication-prs3@ars.sante.fr

Consultez le Projet régional de santé : <https://www.paca.ars.sante.fr/consultation-autour-du-projet-regional-de-sante-2023-2028>